



Euro DESIGNERS Congress

26 - 27 mars 2015 · PARIS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONGRESSISTE

Inscription à retourner à :

INFORA · 8, Place Gabriel Péri · 92000 NANTERRE

· Par mail : congressistes@infora.fr

· Par fax : 01 47 25 01 16

(Pour plus d'informations : appeler le 01 47 25 25 27)

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

Réservé à l'organisation

Date arrivée : _____

État : _____

N° dossier : _____

1 CONGRESSISTE

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Votre statut : free-lance en agence en entreprise

Votre fonction : _____

Votre activité : produit espace / retail textile packaging

Langues parlées : français anglais

Fournir
une photo
d'identité
récente par
email à :
congressistes@infora.fr

2 SOCIÉTÉ

Raison Sociale : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Boite Postale : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Tél. : _____

Email : _____

3 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent : participation au speed meeting, aux conférences, tables rondes, ateliers « matières », les supports de conférences, l'entrée permanente à l'exposition, les pauses café, les déjeuners-buffet des 26 et 27 mars 2015, le dîner du 26 mars 2015.

4 TARIFS

avant le 31 décembre 2014

à partir du 1^{er} janvier 2015

à partir du 1^{er} mars 2015

Montant HT **790 €** **930 €** **1 000 €**

Montant TTC (TVA 20% pour les entreprises françaises et non UE)
à régler à l'inscription **948 €** **1 116 €** **1 200 €**

5 MODE DE PAIEMENT

Je règle : par chèque :
à l'ordre de **INFORA / EDC Paris 2015**

par virement :
Banque (Société Générale) | Agence | Numéro de compte | Clé
30003 | 03904 | 00027000383 | 36
IBAN : FR76 3000 3039 0400 0270 0038 336

Pour les paiements par virement : merci de préciser sur le virement EDC + le nom du congressiste. Votre société recevra une facture/convention de formation et se fera remboursée directement par votre OPCA en fonction des règles de prise en charge établies par ce dernier. (Aucune subrogation par des OPCA).

C'est le règlement effectif qui est pris en compte pour bénéficier des tarifs préférentiels.

6 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Infora ne peut être tenu responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Le programme des conférences et des tables rondes est donné à titre indicatif, la non-réalisation d'une ou plusieurs conférences ne peut donner lieu à un remboursement même partiel.

Seules les annulations d'inscription envoyées par lettre recommandée seront prises en compte.

Pour toute annulation d'inscription avant le 1^{er} janvier 2015, 150 € HT seront conservés. Au delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

La mention de votre participation (nom et photo du congressiste - société/groupe - logo de société...) pourra faire l'objet d'une information sur tous les supports de l'organisateur, et en particulier dans le document « programme » diffusé à l'ensemble des participants si votre inscription nous parvient avant le 28 février 2015.

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de participation en particulier les conditions d'annulation ci-dessus.

Date : _____

Nom du signataire : _____

Signature :

cachet de la société :